

En direct de la RESERVE

NUMERO 79
NOVEMBRE 2007

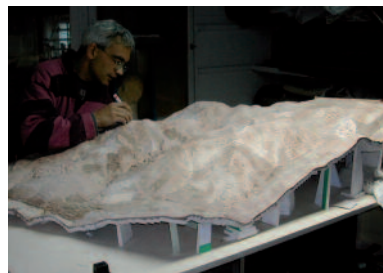
Bulletin d'information de la Réserve de NYER

Editorial

Par délibération du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon en date du 18 octobre 2007, la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Nyer vient d'être créée, modifiant ainsi le statut de la Réserve de Nyer. Plus grande RNR de notre Région avec ses 2200ha, la Réserve de Nyer est également la seule RNR du Languedoc-Roussillon à protéger des milieux forestiers. L'intérêt régional du site de Nyer est donc manifeste, d'où l'importance de continuer à mettre en œuvre toute l'énergie nécessaire à la préservation de ce territoire remarquable !

EN BREF

- > La Réserve ayant fait l'objet de plusieurs demandes d'autorisations de pâturage sur le secteur situé au sud-est de la Réserve, une étude pastorale a été engagée. Initialement prévue pour être réalisée par le SUAMME*, cette étude sera finalement menée par la société d'élevage des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec la chambre d'agriculture. Le but est de définir, en concertation avec les éleveurs demandeurs et en fonction de l'offre pastorale présente, des scénarii de pâturage et ainsi organiser le pâturage sur cette zone où de nombreux conflits perdurent.
- > La découverte de la Réserve et de ses missions par les scolaires se poursuit : cinq classes visiteront en effet notre site en ce mois de novembre, les animations étant assurées par le CPIE du Pays Catalan.
- > Confiée au prestataire ACTE II, la conception de l'exposition "Un Monde renversant" progresse. Une réunion a été organisée fin octobre pour valider notamment les types de matières à utiliser pour la représentation des milieux naturels de la maquette tactile de la Réserve. Cette validation a pu être réalisée grâce à la collaboration de MM. Laloi et Lafoux, représentants de l'association Produc-Braille.
- > Deux jeunes isards, en fâcheuse position pris au piège dans le canal, ont été sauvés par les exploitants du canal de Nyer au début du mois de novembre.



Fabrication de la maquette de la Réserve de Nyer

L'ÉCHO DES BUREAUX

Mlle Emilie Yanna, en formation BTS Gestion et protection de la nature, est actuellement en stage à la Réserve. Elle poursuivra la cartographie des loges favorables à la chouette de Tengmalm et réalisera à partir du mois d'avril le suivi de la population de cette espèce sur la Réserve.

SOMMAIRE

PAGE 1

- Editorial
- En bref
- L'écho des bureaux

PAGE 2

- L'espèce du mois : Amanite tue-mouches
- Implication de la Réserve
- Lexique Bibliographie



RÉSERVE DE NYER

Bureau de la Réserve

6, carrer de la font
66360 NYER
Tél. : 04.68.97.05.56
Fax : 04.68.97.05.68
E.mail :
reserve.nyer@libertysurf.fr

Rédaction :
Caroline Sentenac
Olivier Galindo
Photographies :
Réserve de Nyer
Acte II Marseille
Mise en page :
Anne Péroy

IMPLICATION DE LA RESERVE DANS LE RESEAU EUROPEEN NATURA 2000

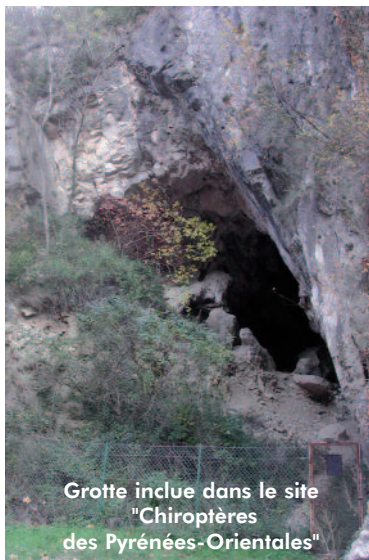
Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales vient de se porter candidat pour être opérateur de deux sites NATURA 2000 spécifiques aux Chiroptères ou chauves-souris : le site "Fort de Salses" et le site "Chiroptères des Pyrénées-Orientales". Ces deux sites Natura 2000, dont l'un regroupe des secteurs sis sur plusieurs communes, ont pour objectif de permettre la protection et la conservation des habitats d'espèces de chauves-souris.

La mission de l'opérateur sera de mener à bien la rédaction d'un plan de gestion de ces sites, appelé Document d'objectif (Docob), dans un délai de deux ans. Le Docob est un document qui définit les orientations de gestion et de conservation, les modalités de mise en œuvre des actions et les dispositions financières d'accompagnement. Il est réalisé en concertation et partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux afin que soient pris en compte les multiples intérêts se rapportant au site.

La première réunion du comité de pilotage de ces sites est prévue ce mois-ci. Le comité de pilotage regroupe l'ensemble des partenaires locaux directement concernés par ces sites. Son rôle est d'examiner, d'amender et de valider, à chaque étape d'avancement, les documents et les propositions que lui soumet l'opérateur.

Afin de mener à bien cette nouvelle mission, Mlle Fanny Barbé a été recrutée en tant que chargée de mission Natura 2000 et a intégré l'équipe de la Réserve depuis la fin du mois d'octobre.

Le Conseil Général, via la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, a déjà conduit avec succès la rédaction du Docob du site "Posidonies de la côte des Albères". Fort de cette expérience, mais également grâce aux connaissances acquises sur les Chiroptères au travers de la Réserve, le Conseil Général saura atteindre les objectifs fixés par le réseau Natura 2000.



Grotte incluse dans le site
"Chiroptères
des Pyrénées-Orientales"



LEXIQUE



- **Cuticule** : peau recouvrant le chapeau du champignon
- **SUAMME** : Service d'utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage



BIBLIOGRAPHIE



- **Guide des champignons de France et d'Europe**, R. Courtecuisse, B. Duhem, éd. Delachaux et Niestlé, 2000, 476p.
- **L'ABC des champignons**, I. Masson-Deblaise, Y. lanceau, éd. France-Loisir, 2003, 127p.
- **Photoguide des champignons d'Europe**, R. Courtecuisse, éd. Delachaux et Niestlé, 2000, 959p.

L'ESPÈCE DU MOIS : AMANITE TUE-MOUCHES *Amanita muscaria* L.

■ **Autre nom :**
Fausse oronge

■ **Ordre :**
Amanitales

■ **Famille :**
Amanitaceae

■ **Genre :**
Amanita

■ **Distribution en France :**
Très commune en France

■ **Habitat :**
Forêt de feuillus et de conifères

■ **Saison :** Juillet à novembre

■ **Description-écologie :** Ce champignon est facilement reconnaissable grâce à son chapeau vif à flocons blancs de 8 à 20 cm environ. A sa sortie de terre, le chapeau est ovoïde, il devient ensuite hémisphérique et convexe pour finir par s'étaler. Sa couleur varie également en vieillissant, et présente alors des teintes plus pâles orangées. Les lames du chapeau sont blanches et sa chair est blanche, jaunissante sous la cuticule*. Le pied, également blanc, de 20 à 25 cm de haut est bulbeux et garni d'un anneau large de même couleur.

■ **Toxicité :** Ce champignon toxique peut provoquer de graves troubles gastro-intestinaux et neurologiques. L'amanite tue-mouches possède en effet diverses substances toxiques : un alcaloïde, la muscarine, et deux puissants hallucinogènes, l'acide iboténique et le muscimol. La toxicité de ce champignon peut s'avérer redoutable même si les intoxications mortelles restent exceptionnelles (en cas d'ingestion de plus d'une dizaine de champignons environ), au contraire de certaines de ses cousines telles l'amanite phalloïde.

■ **Usages possibles :** Depuis fort longtemps, la toxicité gastro-intestinale et les effets psychotropes de l'amanite tue-mouches sont connus des peuplades primitives qui l'utilisaient au cours des rites et cérémonies. Malheureusement, de nos jours encore, le champignon est utilisé pour ses pouvoirs hallucinogènes.

Plus anecdotique, son utilisation comme insecticide lui a valu son nom : certaines des substances contenues dans le champignon seraient néfastes pour les insectes qui l'absorbent. Alors, saupoudrez d'un peu de sucre le chapeau d'une amanite tue-mouches ou morcelez-le dans un peu de lait et vous obtiendrez un puissant insecticide peu onéreux ! Attention toutefois à ne pas laisser ce piège à mouches à la portée des enfants et animaux domestiques.

■ **Confusion possible :** si l'amanite tue-mouches est délavée par la pluie (perte des flocons blancs), elle peut être confondue avec l'amanite des Césars ou oronge qui est un champignon comestible. Retournez le champignon : si les lames et le pied sont jaunes c'est bien une oronge.



L'Amanite tue mouches